

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : REVOZYN RTU 308,8 MG/ML SUSPENSION INJECTABLE POUR BOVINS, Suspension injectable

Titulaire : EUROVET ANIMAL HEALTH

Composition : Pénéthamate (sous forme d'iodhydrate) 308,80 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/2986706 2/2017

Date de décision : 09/02/2018